



Père et garde de 2 enfants de 7 et 2ans???

Par **flunchy**, le **22/02/2011** à **17:35**

Bonjour,

je commence une procédure de divorce avec ma femme avec laquelle je suis depuis 10 ans .
Nous sommes d'accord sur tout sauf pour les enfants!!!!

Étant donné que je suis seul à les avoir élever depuis 4 ans sachant que madame était
gendarme volontaire et donc vivait quasiment pas avec nous elle vivait en brigade ,de plus le
peu de temps quel les avaient elle "pétait" les plomb dessus du fait de sa fragilité psyco (elle
est anorexique= pendant une période elle mange pendant une autre elle perd 10kilos) de plus
les nuits elle ne se levait jamais ,quand ils étaient malade c'est moi qui allait au médecin avec
les deux quand ils vomissaient et quand il fallait les coucher c'était moi etc...

Je voulais savoir si j'avais des chances d'avoir la garde pas exclusive car je ne veux pas les
lui retirer mais je veux juste lui diminuer au maximum c'est droit d'hébergement car quand elle
les as elle passe son temps sur facebook et en train de cloper puisqu'elle fume presque un
paquet par jour c'est ma fille de 7 ans qui gère mon fils de 2 ans ???

Que dois-je faire s'il vous plait ca m'inquiète???

Par **Marion2**, le **22/02/2011** à **17:39**

Si vous commencez une procédure de divorce, vous devez avoir un avocat. Il faut en discuter
avec lui.

Puisque votre épouse n'est pas d'accord concernant la résidence des enfants, évitez le
divorce à l'amiable et prenez votre propre avocat.

Par **mimi493**, le **22/02/2011** à **17:49**

La notion de garde n'existe pas pour les enfants.
Vous voulez la résidence exclusive et que l'autorité parentale conjointe actuelle ne soit pas modifiée.

Par **flunchy**, le **22/02/2011** à **17:55**

c'est ce que j'ai fait j'ai rendez-vous que vendredi après-midi.
par contre madame a eu son rendez-vous avec le sien déjà son avocat lui a dit que c'était bien qu'elle sorte tous les 2 soir en bar de salsa jusqu'a 2 h du matin ou boite de nuit !!
est-ce que j'ai des chances de l'avoir la garde svp??? est-ce que le jaf va prendre conscience que je suis la meilleur solution pour mes enfants??
je ne sors jamais je les laves fait a manger les couches leur fait des calins le seul hic c'est que je bosse 2 soir par semaine jusqa 23h20c mais avant je me débrouillait déjà seul puisque elle était parti en brigade en plus si c'est pour qu'elle les ai après ses sorti nocturne alors qu'elle arrive pas a se gèrer seul!!!

Par **flunchy**, le **22/02/2011** à **18:00**

voila c'est ca mimi je veux pas qu'elle les voix plus je veux juste la résidence exclusive est-ce possible dans mon cas ??
sachant que depuis 7 ans c'est moi qui gère tout les papiers administratif e ménage le repassage etc...
a part emmener ses enfants a mcdo madame c'est faire que ca en plus elle a dit a ma fille de 7 ans vendredi avant d'aller découcher chez son amant de toute façon tu restera avec ton père je veux pas de toi et la elle demande la garde alternée

Par **mimi493**, le **22/02/2011** à **18:19**

C'est toujours possible et dans la situation que vous décrivez vous arrivez avec de bons atouts. Organisez tout ça avec votre avocat.

Par **flunchy**, le **24/02/2011** à **22:24**

bonsoir,je viens de recevoir ses demandes pendant la procédure de divorce.Elle demande la garde alternée des enfants une semaine sur 2 + les mercredis car elle ne bosse pas + les allocations familiales car elle gagne moins.
Est-ce qu'elle va les avoir???sachant tous ce que j'ai dit plus haut.
merci de me repondre svp

Par **mimi493**, le **24/02/2011** à **22:27**

Elle ne demande pas la résidence exclusive, c'est un atout pour elle.

Sachant en plus, que si elle ne s'occupe pas de ses enfants au quotidien c'est parce qu'elle sert son pays, c'est un atout aussi.

A vous de monter un dossier avec un avocat pour prouver qu'elle ne s'en sort pas avec les enfants quand elle est seule avec.

Par **flunchy**, le **24/02/2011** à **22:55**

elle n'est plus dans la gendarmerie elle bosse a mi tps cdd pour orange dès qu'elle fini a 21h comme se soir elle soir dans son bar a salsa jusqu'a 2h du mat